



La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information.

Albert Einstein

BULLETIN D'INSCRIPTION

Supervision de la pratique de l'astrologie Module III de septembre 2024 à juin 2025 En visioconférence sur la plateforme Zoom

Nom et prénom :
E-mail :
Tel :
Coordonnée de facturation :
Entreprise (optionnel) :
Adresse :
Code postale :
Ville :
Pays :
Date de naissance :
Heure de naissance :
Lieu de naissance :
Pays de naissance :

OBJECTIF

Prendre du recul sur sa pratique et échanger librement sur des questionnements par une supervision régulière en collectif.

CONTENU

Chaque séance proposera un thème d'étude que les participants seront invités à préparer avec leurs retours d'expériences.

Une partie libre où les participants pourront déposer et partager leurs questionnements sur sa pratique de l'astrologie

Certaines sessions seront consacrées à des études de cas ou des supervisions collectives en complément et en adéquation avec les thèmes abordés si possible.

INSCRIPTION

Je m'inscris à la prestation : « Ateliers de supervision de la pratique de l'astrologie Module III » - en ½ journées le mercredi de septembre 2024 à juin 2025 en visioconférence sur la plateforme Zoom au tarif de 700 €TTC.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales et particulières de vente.

Fait le : ____/____/20 A _____

Signature

CALENDRIER DES SEANCES

Une séance d'une après-midi par mois de septembre à juin.

#1 – La publicité. Comment concilier éthique et visibilité ? Pousser l'info avec quelles limites ?	25 sept. 2024
#2 – Le thème des enfants. Faut-il l'aborder ? Le refuser ? Quelles limites ? Quoi dire ? Ne pas dire ?	23 octobre 2024
#3 – Le sens des mots. La communication, ce que je dis ce que l'autre comprend.	20 nov. 2024
#4 – Expérimentation. Comment intégrer un nouvel objet expérimental. Méthode / éthique.	18 déc. 2024
#5 – Les états dépressifs. Gestion des personnes dépressives avec et sans médication.	22 janvier 2025
#6 – La demande de « faire le thème ». Gérer une approche d'information globale du thème.	19 février 2025
#7 – Le couple. La consultation de couple ou de problème de couple ?	19 mars 2025
#8 – La corrélation. Comment être sûr de la corrélation exacte entre faits et interprétations	16 avril 2025
#9 – Gérer l'incertitude. Heure de naissance, domification, effet réel des astres et points	14 mai 2025
#10 – Champ libre. Pour la dernière séance les participants apporteront leur proposition d'étude.	11 juin 2025



Lettres heureuses - EURL au capital de 4000 €
N° 751 181 439 RCS Toulon – TVA intracommunautaire : FR74751181439
710, boulevard du Soleil 83230 BORMES LES MIMOSAS
tristan.balguerie@gmail.com - Mob : 06 69 77 03 02

Dossier

DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre dossier complet doit contenir :

- la fiche d'inscription remplie datée et signée,
- le règlement complet de la prestation soit :
 - par chèques à l'ordre de LETTRES HEUREUSES.
 - par virement du règlement total (sans le paiement en plusieurs fois).

Le dossier d'inscription doit être adressé par voie postale(*) à :

LETTRES HEUREUSES
710, boulevard du Soleil
83230 BORMES LES MIMOSAS

(*)si vous réglez par virement, vous pouvez adresser votre fiche d'inscription par e-mail à tristan.balguerie@gmail.com

FORMULES ET REGLEMENT

En fonction de votre formule voici les chèques que vous devez joindre au dossier pour qu'il soit valide. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés comme des inscriptions valides.

Formule avec paiement en une fois	Formule avec mensualités
<p>Frais d'inscription de 100 € par :</p> <ul style="list-style-type: none">- chèque adressé à l'inscription ou,- virement effectué à l'inscription. <p>Solde du règlement de la formation de 600 €:</p> <ul style="list-style-type: none">- Un chèque encaissable le mois du démarrage de la session ou,- un virement effectué au plus tard le 15 du mois de démarrage de la session.	<p>Frais d'inscription de 100 € par :</p> <ul style="list-style-type: none">- chèque adressé à l'inscription ou,- virement effectué à l'inscription. <p>Solde du règlement de la formation de 600 €:</p> <ul style="list-style-type: none">- 10 chèques de 60 € encaissables chaque fin de mois de la session pour une fin de règlement au plus tard le 30 juin 2025. <p>NB : Les versements par virement à échéances ne sont pas acceptés.</p>

COORDONNEES BANCAIRES

NOM : LETTRES HEUREUSES
IBAN : FR76 3005 6009 4909 4901 3793 153
BIC : CCFRFRPP

Conditions Générales et Particulières de Ventes

Prix

Le tarif des prestations est de 700 € à régler à l'ordre de LETTRES HEUREUSES.

L'intervenant

L'intervenant est Tristan Balguerrie. L'inscription garantit sa présence. Son incapacité à assurer la prestation, hors cas de force majeure, entraînerait l'annulation ou le report de la prestation. En cas de report dans un délai de 6 mois, aucun remboursement ne pourra être exigé. En cas d'annulation ou de report au-delà de 6 mois, le remboursement des prestations de l'intervenant sera effectué au prorata des sessions réalisées.

Connaissance de la pédagogie

Chaque participant est réputé avoir pris connaissance de l'approche de l'astrologie de l'intervenant au travers de son site astrologie-autrement.com ou autres moyens (entretien avec l'intervenant...). Aucun remboursement ne sera effectué au motif d'un désaccord sur l'enseignement dispensé.

Prérequis

Avoir été formé à l'astrologie sur le décodage du thème natal (Signes, Maisons, Astres, chemin de vie) et sur l'actualisation du thème de naissance (transits et révolutions solaires) et avoir une pratique de l'étude de thème et de la consultation. Avoir mis en place par soi-même ou par le module III « Devenir praticien » les bases de sa pratique.

Inscription réservation

La date limite des inscriptions est le 15 septembre 2024. L'inscription est enregistrée et la place est réservée à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, et à réception de la totalité des chèques avec les dates d'encaissement mentionnées au dos le cas échéant. Pour les ressortissants étrangers dont le règlement se fait par virement, l'inscription est enregistrée à réception du virement.

Le nombre de participants est limité à 10 personnes maximum. Un minimum de 7 personnes est requis pour que la prestation soit validée. Dès l'atteinte des 7 personnes requises la prestation sera validée, un e-mail de validation sera envoyé aux inscrits et l'encaissement des chèques commencera (inscription et règlement complet ou partiel selon la formule).

Annulation

par les organisateurs

Si le quota de participants minimum n'est pas atteint à la date de fin d'inscription le 15 septembre 2024, la prestation pourra être annulée. Dans ce cas, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité compensatoire pour l'annulation.

par les participants

Le désistement d'un participant inscrit doit être notifié par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. En cas d'annulation il sera retenu les frais suivants :

- plus de 60 jours avant le début de la prestation, aucune retenue.
L'ensemble des chèques, frais d'inscription compris seront retournés.

- entre 59 jours et 30 jours avant le début de la prestation : les frais d'inscription seront encaissés. Le reste de la prestation sera remboursé.

- à 29 jours du début de la prestation et jusqu'au début de la prestation, il ne sera plus fait de remboursement.

Toute prestation interrompue du fait du participant pour quelques causes que ce soit, exception faite des cas de force majeure justifiés, ne donne lieu à aucun remboursement.

en cas de force majeure

En cas d'interdiction de regroupement physique ou de déplacement, de fermeture du lieu d'accueil (hors hébergement), de restriction d'accès au réseau Internet ou de coupure d'électricité interdisant à l'intervenant de réaliser la prestation ou de tout autre cas de force majeure, la prestation sera reportée dans un délai de 6 mois. Elle ne sera ni annulée, ni remboursée.

Travail de groupe

Le travail se fait par le partage des expériences personnelles. En vous inscrivant, vous acceptez que votre thème de naissance soit partagé avec le groupe des stagiaires.

Engagement de confidentialité

Vous serez amené à signer après votre inscription un engagement de confidentialité concernant le matériel pédagogique qui vous sera délivré, les informations échangées durant les sessions et l'usage des vidéos qui vous seront transmises en téléchargement. Un refus de signer l'engagement est un motif d'exclusion des cours sans remboursement possible. Vous pouvez demander l'engagement par mail avant de vous inscrire.

Prestation

La prestation se déroule en visioconférence sur la plateforme Zoom de septembre 2024 à juin 2025. Elle est constituée:

- de 10 demi-journées de 3h de travail entre 15h et 18h. Les participants sont tenus d'être assidus et à l'heure aux sessions pour assurer la cohésion du groupe.

Visioconférence.

Chaque séance sera enregistrée et transférée et mise à disposition sur Dropbox pour un usage personnel, sans droit de reproduction ni utilisation extérieure. Les participants doivent s'assurer d'avoir une bonne qualité de télécommunication pour suivre les séances.

Report de dates

Une incapacité temporaire l'intervenant d'assurer une séance par Internet (rupture de réseau) de la part du formateur entraînerait le report des cours sans remboursement.

Les dates peuvent être modifiées par l'intervenant en fonction de ses impératifs. Une notification sera envoyée aux participants au moins un mois à l'avance le cas échéant. La modification d'une date n'est pas une annulation de séance et n'ouvre droit à aucune forme de dédommagement.

